

Ephémères

N°213 – Mars-Avril 2016



CREPAN

Comité Régional
d'Etude pour
l'Aménagement
et la Protection
de la Nature

Association fédérative régionale de préservation de l'environnement en
Normandie

74 Boulevard Dunois 14 000 Caen – Tel : 02 31 38 25 60 - crepan@gmail.com
site : crepan.free.fr



Editorial



Une secrétaire d'état à la biodiversité, choquant, n'est-il pas ? A peine nommée, Barbara Pompili a été saluée par deux bennes de fumier devant sa permanence dans la Somme aux cris de « C'est bien beau la biodiversité, mais on veut qu'elle se batte pour l'emploi : qu'on sauvegarde d'abord les éleveurs avant les "petites bêtes" ». Jusqu'à quand ce contre sens durera-t-il ? Quand les agriculteurs (pas tous mais un grand nombre manifestement) comprendront-ils enfin qu'ils produisent grâce à la biodiversité, que la biodiversité est l'« assurance vie de la planète » comme l'ont attesté de nombreux scientifiques ? Comment peut-on lui préférer une agriculture qui met en péril l'environnement et la santé, qui est de plus catastrophique socialement ? Il faut du temps pour bouger un système tellement ancré dans les mœurs, et ça on peut l'admettre, mais pour comprendre, il faut combien de temps ? Les associations de protection de la nature sont d'accord pour accompagner les acteurs dans un changement progressif, éviter les affrontements mais encore devons-nous avoir des preuves d'une volonté de prise en compte de ces « biens communs » (qualité de l'eau de l'air, des paysages, santé, biodiversité, ...) et parfois malheureusement le doute vient miner notre bonne volonté.

Claudine JOLY - Présidente



Le Calendrier

PBZ n° 28 Plage Bar Zoom du CREPAN samedi 30
avril 2016 à Hermanville

RDV 10h, place du Cuirassé Courbet

Zoom : les gastéropodes, une famille de tordus

Option : déjeuner à la brasserie du Cuirassé

Informations : Annick NOËL,
annicknoel@wanadoo.fr ou
02 31 84 11 18

Sortie Découverte dans le Val de Saire

Nous vous proposons le mercredi 8 juin une double visite dans
cette région maraîchère tout près de Saint Vaast la Hogue.

Une exploitation bio en permaculture le matin et l'après midi
une visite de la station expérimentale de culture légumière
SILEBAN près de Barfleur.

Trajet en co-voiturage depuis Caen,

RDV à Quettehou Halle aux Grains à 9h 45.

Pique nique tiré du sac sur le site de l'exploitation bio,
participation aux frais 10E par personne pour compenser le
temps de visite.

Inscription par mail à l'adresse du Crepan. : crepan@gmail.com



Sommaire

Enquête TERUTI-LUCAS.....	P2
Brève Biodiversité.....	P2
Modernisation de la ligne Serqueux/Gisors.....	P2
Brève FNE.....	P2
L'air dans tous ses états.....	P3
Notre Dame des Landes.....	P4
Suivi pesticides mars 2016.....	P5
Assemblées Générales CREPAN....	P5
OGM: nouvelle disposition réglementaire	P6

 Réseau biodiversité

Enquête TERUTI-LUCAS

L'enquête annuelle TERUTI-LUCAS enquête nationale menée par le SSP (Ministère de l'agriculture), montre que les haies et alignements qui avaient reculé de 5.700 ha/an entre 2006 et 2012 ont reculé de 8.000 ha/an entre 2012 et 2014. Les bosquets (bois inférieurs à 0,5 ha) qui avaient reculé de 16.000 ha/an entre 2006 et 2012 ont reculé de 21.000 ha/an entre 2012 et 2014. Il faut aussi noter que le verger de pommiers de haute tige a fortement reculé en perdant 730.000 pommiers entre 2003 et 2010 (soit une perte de 50%). A noter que les arbres épars situés dans les parcelles agricoles ne sont plus comptabilisés, alors que ce sont les plus menacés.

L'arrachage de haies et des arbres champêtres est donc bien supérieur aux plantations et risque d'oblitérer les objectifs de restauration des services écologiques attendus en 2020.

Claudine JOLY, données Solagro


 Réseau transport

NON à Logidis, OUI à Serqueux/Gisors

Le CREPAN dit stop à l'explosion du transport routier en Normandie !

Réalités scientifiques, rapports alarmistes sur la pollution de l'air et ses conséquences sanitaires, dérèglement climatique, insécurité routière, discours volontaristes des Grenelles, de la COP 21 et autres plans d'actions pour enrayer le problème... Rien n'y fait ! On assiste depuis des décennies en France à une inexorable diminution de la part modale du rail pour le transport des marchandises, mode pourtant respectueux de l'environnement et peu énergivore, au profit des poids-lourds allant jusqu'à 44 tonnes. L'écotaxe devait enfin contribuer à inverser cette tendance, mais c'était sans compter les « bonnets rouges » et la faiblesse du Gouvernement. Régionalement, le CREPAN essaie de contribuer à faire émerger une politique soutenable des transports. Il intervient dans les dossiers d'envergure régionale.

Mais tout n'est pas noir heureusement en matière de transports. Porté par SNCF Réseau, la Région Normandie, l'Etat et l'Europe, la modernisation et l'électrification de la ligne Serqueux / Gisors doit permettre de développer et fiabiliser le fret ferroviaire depuis le port du Havre vers l'Île de France. Ce projet va dans le sens de l'écologie et de la maîtrise des finances publiques, car il utilise une infrastructure existante. Très peu de nouvelles consommations d'espace donc. Mais il est décrié dans le Val d'Oise notamment par les riverains craignant le bruit des convois, qui circuleront en partie la nuit. Cet aspect doit bien sûr faire l'objet d'une attention très particulière de la part du maître d'ouvrage. Il faudra mettre les moyens pour atténuer les conséquences pour les populations voisines. Mais on ne peut se réclamer de l'écologie et s'opposer à ce projet ferroviaire. Les spirales infernales de camions nous emmènent droit dans le mur, il faut prendre des mesures fortes et ambitieuses pour une politique des transports responsable, d'ordres fiscaux mais aussi en investissant dans des infrastructures comme Serqueux / Gisors. C'est une application concrète de la transition énergétique, créatrice d'emplois dans l'industrie et les travaux ferroviaires. Non, les écologistes ne sont pas contre tout ! Le CREPAN, associé à nos collègues du GRAPE et de HNNE, viennent de déposer pour défendre le projet leur première contribution commune à l'occasion de l'enquête publique qui se tenait en Préfecture de Seine-Maritime.

Marc LE ROCHAIS

 Actualité

FNE Normandie

FNE-Normandie : Le travail sur la constitution de la confédération Normande réunissant les 3 fédérations actuelles d'associations de protection de la nature GRAPE-CREPAN-HNNE avance, une première version des statuts a été finalisée et sera soumise à l'avis de France Nature Environnement, des travaux en réseaux thématiques débutent (cf contribution ligne ferroviaire Serqueux -Gisors article ci-dessus). A suivre mais très positif à ce jour.

Université du Bien-être



Conversation n°5

Comment respirons-nous ?

La ventilation respiratoire est obligatoire et permanente tout au long de la vie. Les échanges de O₂, de CO₂ et d'eau suivent dans leur importance, nos activités. Les physiologistes ont été amenés à préciser le cycle respiratoire élémentaire de l'inspiration et d'expiration.

La cadence normale au repos en cycles par minute est de (femmes)

Pour le nouveau-né : 35 - À 5 ans : 25 - De 15 à 20 ans : 20 - De 20 à 25 ans : 18 - De 25 à 40 ans : 15, soit 20 000 cycles par jour.

Selon les activités, à 20 °C

Au lit, à jeun : 6 cycles - Assis : 7 cycles - Marche (3 km/h) : 14 - Marche (5 km/h) : 26 - Course : 40 à 50 - Lors d'un effort physique : de 60 à 120 cycles.

Une étude plus particulière porte sur les variations du volume d'air échangé dans le poumon (capacité exprimée en litres).

La terminologie à connaître

VT : volume courant de 0,4 à 0,7 litre normalement inspiré et expiré

VRI : volume de réserve inspiratoire de 1,5 à 2,5

VRE : Volume de réserve expiratoire de 1 à 2 litres

VR : volume résiduel de 1,5 après une expiration forcée

CV : capacité vitale (VC + VRI + VRE) - à 7 ans : 1 litre - à 11 ans : 2 litres - à 15 ans : (garçons) 3 litres (filles) 2,5 - 18 ans et plus : (hommes) 3,5 à 4,5 (grands sportifs) 5 à 7 litres, (femmes) 2,7 à 3,5 litres

CRF : Capacité résiduelle fonctionnelle (VRE + VR) : volume restant après expiration normale : 3,5 à 4 litres

La masse d'air consommée par an est de l'ordre de 4 tonnes pour chacun d'entre nous !

Comprenons bien que les chiffres donnés sur les quantités d'air filtré par notre respiration, la surface des alvéoles, la finesse de la membrane alvéolaire, font que des quantités infimes de polluants peuvent avoir une action redoutable sur notre santé ! Nous aurons à nous expliquer sur les microgrammes, nanogrammes, ppm, ppb et autres petites quantités.

Professeur Francis BENARD

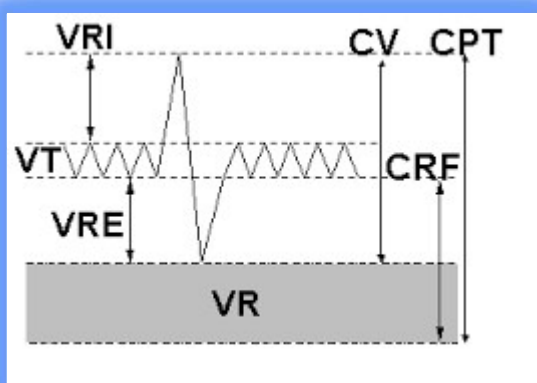


Schéma des étapes de la ventilation et la nomenclature des volumes respiratoires correspondants

Notre Dame des Landes : Referendum démocratie ou démagogie ?

Nouvel épisode dans l'affaire de Notre Dame des Landes : l'annonce par l'Etat, le 11 février d'un referendum pour ou contre la construction du nouvel aéroport.

Outre le fait que la légalité de ce referendum local sur un sujet d'intérêt national demeure une question non résolue, d'autres éléments viennent s'ajouter à un dossier trop lourd de contradictions.

Quelques semaines après les proclamations affirmées à la Cop 21 portant largement sur la décarbonation des transports, relancer le projet de Notre Dame des Landes est pour le moins contradictoire.

Nous avons compris qu'en réalité seule la surface commerciale allait s'étendre si l'aéroport se construisait.

Serait-ce là un argument décisif ?

D'autre part un document daté du 14 septembre 2014 par la DREAL, précise qu'un allongement de la piste de l'aéroport Nantes-Atlantique « ne présente pas de risque pour la faune de la réserve naturelle... et n'entraînerait pas de stress pour la faune aviaire ».

Le voisinage du très grand lac de Grand Lieu, (6 000 ha en hiver) abrite une faune sauvage exceptionnelle et constitue aussi un enjeu.

Le Directeur de la Réserve naturelle lui-même a adressé au Premier Ministre une lettre datée du 28 octobre 2015 qui va exactement dans le même sens que le courrier de la DREAL précédemment cité.

A ses yeux la zone tampon existante assure le périmètre de protection antibruit de l'aéroport ainsi que la vie de la faune locale qui s'est adaptée à la situation.

L'abandon de cette obligation remettrait en cause la sanctuarisation de la zone et permettrait une urbanisation souhaitée par des élus locaux.

Et si c'était le véritable enjeu du transfert ?

Dans ce cas deux zones naturelles seraient détruites ou gravement altérées et pas seulement dans la zone d'implantation du nouvel aéroport, mais aussi au sud de l'agglomération nantaise.

Le rapport de la DREAL mérite d'être porté à la connaissance du public et non occulté comme il l'a été par le Préfet de la Région Pays de Loire.

Toute la lumière doit être faite sur l'ensemble des données concernant ce sujet.

Souhaitons vivement que la mission de remettre l'ensemble du dossier à plat et diligentée par la ministre soit complète et ne dissimule pas ces pièces si essentielles, alors que les zones humides doivent être préservées aussi pour contenir les désordres climatiques.

AM Duchemin, à partir de l'article du Monde daté du 20 février et signé par R Barroux



Suivi de l'usage des pesticides mars 2016, vers Ecophyto II

Avec plusieurs mois de retard, les chiffres de l'évolution de l'usage des pesticides en France entre 2013 et 2014 sont tombés le 8 mars : en nombre de doses utilisées + 9,4 %, en quantité utilisée +16 %. Il paraît qu'il a fait particulièrement humide en 2014 mais si l'on regarde certains réseaux de fermes qui travaillent depuis longtemps sur ces sujets, leur usage est resté très bas, en dessous même des - 50 % recherchés, alors ?

Alors nous sommes toujours dans le blocage : déni du problème par la profession en particulier par les syndicats majoritaires, déni encore plus intense des solutions existantes par la plupart des conseillers de terrain.

Quelques leviers supplémentaires d'action ont été proposés par le ministre dans le cadre du plan Ecophyto II : travail sur le conseil vers l'agréologie, élargissement très important du nombre de fermes engagées dans la démarche (passer de moins de 2000 fermes à 30 000 !?), mise en place de gré ou de force des Certificats d'Economie des Produits Phytopharmaceutiques CEPP imposant une réduction des ventes aux distributeurs (ou le rachat de certificats ??). Ces ajouts suffiront-ils, arriveront-ils seulement à se déployer sur le territoire ? On peut largement en douter mais tant que la profession sera dans le déni complet et par les temps qui courent en agriculture, on voit mal les politiques se lancer dans un bras de fer sur le sujet même si le ministre considère que les pesticides constituent « une bombe à retardement » (c'est lui qui l'a dit dans Cash Investigation).

Tant pis, encore un problème reporté à plus tard, mais pas sûr que les suivants fassent mieux si la société ne se mobilise pas violemment contre ces produits. C'est le jeu de la démocratie, c'est celui qui pèse le plus dans la balance qui gagne, alors mobilisons nous ! Comment ? En mangeant bio par exemple, en soutenant aussi les associations comme la nôtre (au hasard..) mais vous pouvez avoir d'autres idées ! A signaler quand même que notre fédération FNE est en première ligne dans ce combat au niveau national et sert volontiers de référence technique sur ce sujet à d'autres ONG telles que la FNH (Fondation Nicolas Hulot) et GF (Génération Futures) qui n'ont pas la puissance du bénévolat de FNE, tant mieux, travaillons ensemble surtout !

Claudine JOLY

Evènement

Assemblées générales CREPAN

Le 8 avril 2016,

Un certain nombre d'adhérents (jamais assez !) du CREPAN se sont retrouvés le 8 avril dernier à la Maison des Associations de Caen à l'occasion de ces 2 AG :

- une AG extraordinaire pour modification de statuts concernant essentiellement le passage de notre territoire d'action à l'ensemble de la Région Normandie (approuvé à l'unanimité)
- une AG ordinaire avec les présentations des rapports moral, financier, d'activités et le renouvellement d'un tiers du CA. L'ensemble des rapports a été voté à l'unanimité.

Le CA de 12 membres nouvellement constitué s'est réuni en fin d'AG pour renouveler son bureau.

Un buffet partagé a clos cette réunion qui fut marquée par une atmosphère laborieuse certes mais aussi joyeuse et chaleureuse ce qui est fondamentalement la marque du fonctionnement de notre association. Merci aux participants (et tant pis pour les absents).

Vous pouvez trouver l'ensemble des rapports et les nouveaux CA et bureau sur le site du CREPAN <http://crepan.org> (toujours en attente d'amélioration mais mis à jour quand même !...).

La Présidente, Claudine JOLY



Réseau agriculture OGM: nouvelle disposition réglementaire

Nous sommes alertés par FNE d'une nouvelle disposition réglementaire concernant les OGM, ainsi que d'une pétition www.no-newgmo.com.

L'industrie agro-alimentaire et semencière veut exonérer les OGM à venir (ceux produits par les nouvelles biotechnologies, en particulier la technique CRISPR/Cas9) de toute déclaration, évaluation, suivi...

La technique CRISPR/Cas9 est révolutionnaire en ce qu'elle permet de provoquer des mutations très facilement et pour un prix dérisoire (une centaine d'euros) dans une culture de cellules, ce qui permet de sélectionner et mettre sur le marché des variétés nouvelles en très grand nombre et en très peu de temps.

Pourquoi cette nouvelle technologie est-elle dangereuse ?

En général une mutation naturelle d'un petit gène se produit chez 1 individu sur 10 millions. Si on veut atteindre une mutation sur 2 gènes il faut 10 millions d'individus ayant la 1ère mutation soit 100 000 milliards d'individus initiaux, à remultiplier par 10 millions pour une 3ème mutation.

C'est dire que dans la nature les mutations sont très rares, et si on ajoute que très peu de ces mutations perdurent dans la descendance en raison des contraintes du milieu, cela conduit à une évolution génétique naturelle extrêmement lente : la vie évolue depuis près de 4 milliards d'années.

Les conséquences pour l'environnement voire la société sont imprévisibles car la nature ne pourra pas "encaisser" ces introductions massives en quelques années sans bouleverser par exemple les synergies ou antagonismes entre les plantes entre elles et avec le sol.

Actuellement, un pseudo-avis du HCB (Haut Conseil des Biotechnologies) permet au gouvernement français de soutenir la position de l'industrie mais cet avis a donné lieu à la démission d'un des experts du comité scientifique du HCB, à la démission de Patrick de Kochko du poste de vice-président du comité économique, éthique et social de ce même HCB et la mise en grève d'une partie des membres du HCB,

Parallèlement, le GIET a écrit à la commission européenne pour introduire des éléments du débat soigneusement mis de côté par l'industrie et les "experts".

On retrouve de vieux débats, celui du nucléaire entre autres : on vante une technique comme révolutionnaire et pleine de promesses économiques mais en même temps on refuse d'examiner ses conséquences à moyen et long terme et on affirme systématiquement son innocuité, prétexte à réduire au minimum les contraintes légales. Dans ce cas particulier, c'est la porte ouverte à la généralisation des brevets sur le vivant non seulement pour les grandes firmes mais aussi pour n'importe quel apprenti sorcier dans son garage-officine (on parle alors de start-up, ça fait mieux).

Un ouvrage à lire : Pierre Henri Gouyon et Miguel Benasayag "Fabriquer le vivant" La Découverte 2012

Les auteurs discutent des grandes questions actuelles de la biologie, en particulier les implications des technologies OGM. Pour eux, ce jeu d'apprentis sorciers est tout à fait dangereux, par ses conséquences directes et surtout parce qu'il tient d'une idéologie qui se résume à ceci : puisque la technologie le permet, il faut le faire.

Cette idéologie née des Lumières a été longtemps justifiée quand elle facilitait les conditions de vie des gens (les cheminots ont apprécié depuis les années 1960 de conduire des locomotives électriques bien au chaud en chemise et blouson au lieu de pelleter 6 tonnes de charbon par jour sur des locos vapeur avec le visage au feu ou dans le vent et la poussière noire) mais depuis 30 ou 40 ans elle a conduit à tous les excès. Les hommes politiques de droite comme de gauche se sont toujours entendus sur l'idéologie prométhéenne et il suffit de se souvenir que le nucléaire français est né du consensus entre gouvernement de droite, parti socialiste et parti communiste français via la CGT.

L'argument des firmes et des syndicats agricoles majoritaires est qu'il faudra nourrir le monde, mais le problème n'est pas la technique de production, c'est l'accès à la terre pour tous les paysans et la juste rémunération des productions. Il faut privilégier les cultures vivrières et limiter la spéculation sur les produits agricoles.

Est-il normal de voir des gens chassés de leurs terres en Amérique Latine ou en Indonésie ou maintenant en Afrique et en Europe centrale par des multinationales pour produire du soja OGM ou des agrocarburants ? Combien de jeunes paysans pourraient-ils s'installer à la place de la ferme des 1000 vaches et produire non seulement un lait de qualité mais aussi de la polyculture favorable à la biodiversité ?

Joel GERNEZ